

Horaire de physique-chimie en filière S

Le courrier suivant a été adressé le 9 octobre 2013 par Vincent PARBELLE, président de l'UdPPC, à Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale.

Monsieur le Ministre,

L'Union des professeurs de physique et de chimie, fondée en 1906, a pour objectifs d'« *étudier et améliorer les conditions de l'enseignement des sciences physiques. Rassembler et diffuser toutes informations d'ordre pédagogique ou technique relatives à cet enseignement.* »

Or, depuis la dernière réforme voulue par votre prédécesseur, les conditions de cet enseignement dans la série S du lycée général sont désastreuses. Faut-il rappeler que, suite à la réforme du lycée, l'horaire de physique-chimie a été amputé d'une demi-heure en seconde (- 14 %) et d'une heure et demie en première (- 33 %), au profit d'autres disciplines et de dispositifs d'accompagnement, certes utiles, mais qui ne permettent pas de compenser la faiblesse des horaires disciplinaires. Cette diminution est d'autant plus dommageable qu'il s'agit d'une discipline à caractère expérimental.

Trois constats s'imposent par ailleurs :

- Les enquêtes menées par notre association auprès des collègues ayant enseigné en première S en 2011-2012, puis en terminale S en 2012-2013 mettent en évidence un manque d'approfondissement, un sentiment de saupoudrage, des programmes sans cohérence entre les deux années du cycle terminal et surtout un manque de temps pour permettre aux élèves de construire de réelles compétences et des connaissances structurées en physique-chimie.
- Aucune amélioration, voire une dégradation, dans les poursuites d'études supérieures scientifiques, en contradiction avec les objectifs affichés de cette réforme.
- Une baisse notable, en nombre et en qualité, des vœux d'orientation vers la voie PCSI des classes préparatoires aux grandes écoles, qui témoigne de la perte de visibilité et d'intérêt pour les sciences de la matière.

Ces premiers constats, un an après la mise en place de la réforme en terminale, laissent présager une évolution délétère pour la formation des scientifiques et des ingénieurs français si le cap n'est pas corrigé très rapidement concernant l'enseignement de la physique-chimie en lycée général.

Nous demandons donc que soit décidé, dès la rentrée prochaine, un retour à l'horaire élève de 4 h 30 en première S.

Vous avez déclaré sur France-Inter, le 15 septembre 2013, que « *[vous alliez] revoir*

l'ensemble des programmes, du CP à la terminale ». Nous pensons effectivement que la remise en chantier des programmes actuels de la série S revêt un caractère d'urgence, au même titre que celui qui a prévalu pour retoucher les programmes d'histoire-géographie ou de sciences économiques et sociales. Cependant, nous considérons que les meilleurs programmes du monde, dans le cadre de l'horaire actuel, ne pourront permettre aux élèves de maîtriser ni les démarches, ni les concepts scientifiques nécessaires pour assurer un niveau de formation scientifique à la hauteur des besoins de la recherche et des industries de notre pays.

L'UdPPC se tient à votre disposition pour développer cette argumentation.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.